

Direction générale  
direction@ch-claudel.fr

Objet de la décision	Actualisation de la composition nominative du Directoire
N° décision	260 387 (annule et remplace la décision n°250 323)

**Le Directeur,**

- Vu l'article L6143-7-5 du Code de la santé publique,
- Vu le procès-verbal de la séance d'installation de la CME du 27 février 2026,
- Vu l'avis conforme de la Présidente de la CME,

**- DÉCIDE -**

**Article 1**

À compter du 27 février 2026, la composition du Directoire est arrêtée comme suit :

Sont membres de droit :

- **M. David DEREURE**, Directeur, Président du Directoire ;
- **Mme le Docteur Anne LAVAREC**, Présidente de la CME, Vice-présidente du Directoire, Cheffe du pôle Accueil, orientation, addictions & autisme ;
- **M. David DEREURE**, Directeur des soins par intérim, Président de la CSIRMT par intérim ;

Sont membres nommés par le Directeur :

- **M. Guillaume GAUTHIER**, Cadre supérieur de santé, collaborateur du chef de pôle Santé mentale adultes ;
- **M. le Docteur Rares IONASCU**, Chef du pôle Santé mentale adultes ;
- **M. le Docteur Stéphan SOREDA**, Chef du pôle Santé intégrative et préventive,
- **Mme le Docteur Élodie DA SILVA**, Cheffe du pôle Santé mentale enfants et adolescents ;
- **Mme le Docteur Amal BADDOU**, Cheffe de service « TED/TSA » ;
- **Mme le Docteur Corinne BURGUN-BENOÎT**, Vice-présidente de la CME, Cheffe de service « Le Lien », « Winnicott », « Les Orpins » et « remédiation cognitive » ;

Sont nommés par le Directeur au titre des personnalités qualifiées :

- **Mme Marie-Françoise RAILLARD**, Représentante des usagers ;
- **M. le Docteur Damien HEIT**, Président de la CME du CH Henri Laborit de Poitiers ;
- **Mme le Docteur Valentine PICKER**, Cheffe de l'unité de médecine somatique ;

**Article 2**

La durée du mandat des membres nommés est de quatre ans. Ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire. Le mandat des membres médicaux prend également fin en cas de changement du Président de CME.



Le Directeur,

David DEREURE